



Bonjour à tous,

Voici un communiqué du C2P1 essayant d'expliquer au mieux la situation aux Saints-Pères, qui est - à l'heure actuelle- plus que délicate.

Nous vous invitons à lire attentivement ces informations, en discernant bien celles concernant le premier semestre de celles concernant le second semestre.

1) Premier semestre – Anatomie

La faculté vous l'a annoncé officiellement, **vous devrez repasser l'épreuve d'Anatomie de votre premier semestre**, suite à une erreur dans le sujet. Plusieurs questions se posent donc, essayons d'y répondre.

Déjà, au final, quand et où va-t-on repasser cette épreuve ?

Contrairement à ce qui vous a été annoncé initialement, l'épreuve se tiendra le **vendredi 26 mars 2010, à Arcueil**.

Pourquoi ne pas juste annuler la question qui pose problème ?

C'est évidemment ce qui aurait été le plus simple. Le problème provient du fait que certains étudiants se sont rendus compte qu'il y avait une erreur dans le sujet. Dans une question vous demandant d'indiquer la bonne réponse, aucune des propositions n'était vraie...

Un tel problème s'est déjà retrouvé dans un autre concours, une question avait alors été invalidée. La plainte ultérieure d'un étudiant avait fait annuler l'épreuve, qui avait alors dû être recommencée par la suite. Et ce cas fait office de **jurisprudence**.

Donc en résumé, si l'épreuve n'est pas annulée, il est fort probable qu'elle le soit plus tard, suite au recours d'un étudiant.

Est-ce que nous, étudiants, y pouvons quelque chose, en faisant une pétition par exemple ?

Malheureusement, comme la réponse précédente l'explique, la faculté n'a pas d'autre choix que de vous faire repasser cette épreuve... Le jury officiel ayant statué, la décision est **définitive**.



Est-ce que vous, au C2P1, avez eu votre mot à dire dans ces décisions ?

Les choix les plus importants ont été pris par le jury mercredi dernier, sans nous en avoir touché mot avant.

Nous n'avons été informés de la décision du jury que vendredi soir dernier, celle-ci nous étant d'emblée présentée comme irrévocable. On nous a demandé de garder le silence à ce sujet, la décision devant être annoncée hier (lundi). Nous avons choisi de respecter ce délai.

Malheureusement, la communication de la faculté n'a pas été aussi claire et transparente que nous l'avions demandé...

Et qu'est-ce que vous comptez concrètement faire pour nous aider ?

Pour commencer nous vous proposerons une séance de Tutorat d'Anatomie quelques jours avant l'épreuve. Nous vous donnerons la date ultérieurement.

Ensuite, nous avons déposé hier en début d'après-midi une liste de demandes à l'administration, qui nous a promis de faire son possible dans les jours qui viennent. Voici quelques unes de nos propositions :

- Obtention de la remise en ligne des référentiels (polycopiés) d'Anatomie sur le Moodle
- Obtention de la mise en ligne des annales des concours d'Anatomie de ces dernières années (enfin!)
- Obtention de la mise en place d'une séance de questions/réponses avec les professeurs d'Anatomie
- Obtention d'un mot d'excuse du Pr. Delmas quant à cette erreur
- Obtention formelle d'une amélioration du système de relecture des sujets de concours
- Obtention de plus de transparence quant aux modalités de publication des résultats du premier semestre et de cette épreuve d'Anatomie
- Obtention, dans la mesure du possible, de la suppression et non du report des cours prévus la semaine de l'épreuve.

Pour avoir plus de poids vis-à-vis de l'administration, nous vous invitons à passer au bureau du C2P1 dès aujourd'hui (mardi) signer une pétition reprenant certains de ces points:

- Obtention d'un mot d'excuse du Pr. Delmas quant à cette erreur
- Obtention formelle d'une amélioration du système de relecture des sujets de concours
- Obtention de la mise en place d'une séance de questions/réponses avec les professeurs d'Anatomie
- Obtention de la mise en ligne des annales des concours d'Anatomie de ces dernières années (enfin!)
- Obtention, dans la mesure du possible, de la suppression et non du report des cours prévus la semaine de l'épreuve.



Qu'en sera-t-il donc de la publication des résultats ?

Plusieurs scénarios sont envisageables :

- Publication des notes (sans classement) des trois premières épreuves mi mars, puis de l'anatomie et du classement début avril
- Publication des notes et d'un classement par paliers (donnant juste quelques équivalences note-classement) des trois premières épreuves mi mars, puis de l'anatomie et du classement mi avril
- Publication des notes, avec classement « provisoire », des trois premières épreuves mi mars, puis de la note d'anatomie et du classement « définitif » début avril
- Publication des notes et du classement allant avec les trois premières épreuves mi-mars, et publication de la note d'Anatomie en même temps que les résultats du second semestre.

Nous penchons pour une des deux dernières propositions, mais l'administration n'a pas encore officiellement statué sur la question.

2) Second semestre – Groupe d'épreuves

Concernant les **épreuves du second semestre**. La date donnée en début d'année a bien été modifiée, les épreuves se tiendront les **3 et 6 mai 2010**. Contrairement aux dernières années, ces épreuves se tiendront **à Lognes** (sur le RER A).

Toutes ces informations vous sont données à titre indicatif, un mail officiel de l'administration devrait arriver en fin de matinée. C'est celui-là qui fera office de référence, attendez le. Par la suite, une lettre en recommandé avec AR vous sera envoyée par voie postale.

Sachez que nous vous soutenons, bien entendu, dans cette épreuve. Nous vous tiendrons au courant le plus rapidement possible des suites de nos différentes requêtes. En attendant, n'hésitez pas à nous envoyer vos propositions à l'adresse mail contact@c2p1.fr, ou à passer au bureau si vous sentez le besoin de discuter.

Bon courage à tous,

Le C2P1 qui pense très fort à vous.